

CONSEILS AUX PARENTS

Pensez également à :	_____	1
L'orientation au collège	_____	2
Une construction pas à pas	_____	2
Un dialogue primordial	_____	2
Un calendrier à respecter	_____	2
Info +	 _____	2
A consulter	_____	2
Lycéens	_____	3
L'orientation au lycée	_____	3
Dialoguer et accompagner	_____	3
Info +	 _____	3
Vie étudiante	_____	4
Financer ses études	_____	4
Se soigner	_____	4

Vous êtes parent d'un élève, de l'entrée au collège jusqu'à l'enseignement supérieur. Le site <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Lorraine/Dossiers/Conseils-aux-parents> vous est dédié : il recense un certain nombre de ressources disponibles sur les sites Internet de l'Onisep ou d'autres sites partenaires. Cet espace ne fournit pas une information exhaustive, mais il vous suggère des pistes pour une meilleure connaissance et une meilleure compréhension du système éducatif et des différentes étapes dans l'orientation et l'accompagnement de votre enfant tout au long de son parcours scolaire.

PENSEZ ÉGALEMENT À :

- suivre l'information jour après jour en consultant [les actualités](#) ! Vous pouvez aussi vous abonner à notre [newsletter](#).
- élargir vos connaissances sur les métiers et les secteurs d'activité en consultant [les dossiers thématiques régionaux](#).
- télécharger [la sélection de ressources Onisep](#) sur le thème "Accompagner son enfant dans son orientation".
- consulter la rubrique [Questions / Réponses](#) élaborée par les services lorrains d'information et d'orientation en partenariat avec l'Est Républicain.

UNE CONSTRUCTION PAS A PAS

Le programme de découverte des métiers et des formations au sein du collège

INFO +



Guide Onisep "Après la 3e"

Ce guide est distribué chaque année à tous les élèves de 3e, pour les aider à préparer leur choix d'orientation. La version régionale 2013 est disponible [en téléchargement](#) sur le site ONISEP.

Une sélection de ressources Onisep

- [Pour les élèves](#)
- [Pour les parents](#)

[Voir la rubrique "Au collège", sur le site de l'Onisep](#)

Un service gratuit et personnalisé sur Internet et par téléphone.

A CONSULTER

Des informations utiles sur le site ministériel :

- [Modalités et procédures](#)
- [L'orientation au collège](#)
- [Être parent d'élève au collège](#)

Chaque établissement établit un programme d'activités dès la classe de 5° et jusqu'en 3° pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances utiles à leur orientation. Les professeurs principaux, les enseignants, le conseiller d'orientation psychologue contribuent à la [découverte des métiers et des formations tout au long de l'année](#) dans le cadre des enseignements, des forums métiers, des stages ou des visites en entreprise.

UN DIALOGUE PRIMORDIAL

Une orientation réussie passe par un dialogue avec l'établissement

Tout au long de la scolarité, les parents peuvent demander à rencontrer le chef d'établissement, le professeur principal, [le conseiller d'orientation psychologue](#) ou tout membre de l'équipe éducative pour poser des questions, obtenir des informations et des conseils. Les entretiens personnalisés d'orientation s'adressent à tous les élèves de 3° pour faire le point, informer, et aider à prendre les décisions.

UN CALENDRIER A RESPECTER

Des démarches en lien étroit avec le collège

Au collège, la classe de 3ème est l'année des choix d'orientation vers les voies générale, technologique et professionnelle. L'équipe du collège met en place des temps d'information tout au long de l'année. Au deuxième trimestre, l'établissement propose des entretiens

personnalisés afin d'accompagner les familles dans l'orientation et les aider à renseigner le dossier de préparation à l'orientation. Les familles peuvent également profiter des [Journées Portes Ouvertes](#) des établissements pour découvrir leurs formations. Au troisième trimestre, le dialogue se poursuit jusqu'à la décision d'orientation arrêtée par le chef d'établissement. L'affectation se fera en fonction des places disponibles dans les établissements.

Par ailleurs, la Délégation Régionale de l'Onisep a publié des sélections de ressources : celles-ci s'adressent aux [élèves](#) mais aussi à leurs [parents](#).

Toutes les ficelles pour réussir ses inscriptions et bien démarrer sa vie d'étudiant, avec des informations sur l'insertion professionnelle, sur l'emploi et les secteurs d'activités. Le guide présente une liste de métiers par secteur d'activité, des témoignages de jeunes professionnels et informe sur les formations supérieures en Lorraine à temps plein, par apprentissage, en alternance avec ou sans le bac. Distribué à tous les élèves des classes de Terminale, ce guide accompagnera votre enfant dans son accès à l'enseignement supérieur. Il sera complété au mois de janvier par un second document, qui présentera toute l'offre de formation post-bac.

[Livret d'information à l'usage du candidat pour les admissions post-bac \(édition 2013-2014\)](#)

INFO +



[Guide élèves "Après le Bac" - Edition 2014](#)

Une sélection de ressources Onisep

- [Pour les élèves](#)
- [Pour les parents](#)

Sélection de ressources Bac-3/Bac+3

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un schéma directeur bac-3/bac+3, enseignement secondaire et supérieur s'engagent dans un travail en commun pour développer l'orientation et la pédagogie dans les classes jusqu'au niveau licence. Parmi les axes de travail, celui de l'information des élèves, des parents et des informateurs relais. Cette sélection réalisée par le SAIO et l'Onisep Lorraine est l'une des actions mises en œuvre.

[Voir la rubrique "Au lycée" sur le site de l'Onisep](#)

[Voir le dossier régional "Après le bac, faites les bons choix, anticipez !"](#)

Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.

Un service gratuit et personnalisé sur Internet et par téléphone

A consulter

Des informations utiles sur le site ministériel :

- [Modalités et procédures](#)
- [L'orientation au lycée](#)
- [Être parent d'élève au lycée](#)

Au lycée, continuer à accompagner votre enfant dans ses choix. Objectif : passer le bac, le réussir et continuer ses études !

Préparer l'accès à l'enseignement supérieur

Prendre le temps de s'informer et de réfléchir pour mûrir un projet.

Les études au lycée sont tournées vers le bac, mais pas uniquement : [il s'agit de préparer l'après-bac et d'anticiper](#) en connaissant les diplômes, les formations et les modalités d'admission. Les possibilités de s'informer sont nombreuses : en profitant par exemple des salons d'information comme [Oriaction](#) ou des [journées portes ouvertes](#) pour poser ses questions et recueillir des informations qui permettent d'échanger avec son enfant. Une affiche au format A4, réalisée par l'Onisep Lorraine, résume l'ensemble de ces dates essentielles. Vous pouvez la [télécharger au format PDF](#).

Par ailleurs, la Délégation Régionale de l'Onisep a publié des sélections de ressources : celles-ci s'adressent aux [élèves](#) mais aussi à leurs [parents](#).

DIALOGUER ET ACCOMPAGNER

Les années lycée voient les jeunes prendre plus d'autonomie.

Des activités de découverte des métiers et des formations sont proposées aux lycéens, une aide à l'orientation leur est apportée dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. La réflexion sera partagée lors des entretiens personnalisés menés en classe de première et de terminal avec le professeur principal et le conseiller d'orientation psychologue. Les parents abordent souvent des questions complémentaires à celles de leur enfant : quels sont les débouchés ? Quelles sont les conditions matérielles des études ? Des réponses à ces questions peuvent être fournies par l'accès à la plate-forme **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**, mais [un rendez-vous au CIO](#) est toujours souhaitable. La construction du projet se réalise à

travers le dialogue.

VIE ÉTUDIANTE

Sécu, logement, bourses... **Guide pratique à l'usage des futurs étudiants**

Se loger

- Les demandes de logement en résidence universitaire se font par le biais du dossier étudiant ou DSE, sous conditions de ressources.
- Le Crous met à disposition des étudiants des listes de chambres ou de studios à des prix intéressants
- Pour une résidence privée ou logement indépendant, voir auprès d'association étudiantes ou des CRIJ
- Possibilité d'obtenir des aides au logement selon les ressources, pour cela contacter la CAF.

FINANCER SES ÉTUDES

- La demande de bourse sur critères sociaux (BCS) se fait par le biais du DSE et est accordée en fonction des revenus des parents, de l'âge du demandeur, de la distance domicile-lieu d'études...
- D'autres dispositifs existent, qui peuvent être cumulés avec une BCS : aide au mérite, à la mobilité internationale... Il existe par ailleurs un Fonds national d'aide d'urgence pour les étudiants en situation précaire (rupture avec la famille...), pour cela s'adresser au Crous.
- Nombre d'étudiants sont amenés à travailler en parallèle de leur scolarité. Des offres d'emplois temporaires ou de jobs d'étudiants sont diffusées par le Crous, le CIDJ....
- Possibilité d'obtenir des prêts bancaires, ce que propose par exemple le [Crédit Mutuel](#)

SE SOIGNER

- L'inscription à la sécurité sociale étudiante est obligatoire. Elle se fait auprès du service de la scolarité de l'établissement qui délivre la carte d'étudiant. Le paiement de la cotisation (203 € en 2011-2012) est exigé pour ceux qui atteignent l'âge de 20 ans dans l'année scolaire. Les autres sont en principe couverts par la sécurité sociale parentale

L'adhésion à une mutuelle étudiante est facultative mais recommandée, car elle complète le remboursement des frais médicaux vers par la "sécu".

TELECHARGER SUR LE SITE DE L'ONISEP LES DIFFERENTS GUIDES

www.onisep.fr

